

Nous facilitons le vote.

À propos de nous

Élections Ontario est un bureau apolitique de l'Assemblée législative de l'Ontario. Nous travaillons sous la direction du directeur général des élections, qui est un agent de l'Assemblée législative. Nous organisons et administrons les élections générales et partielles en Ontario, ce qui veut dire qu'Élections Ontario est là pour vous faciliter le vote chaque fois qu'une élection est déclenchée.

Notre vision

Élections Ontario cherche à être LA référence au chapitre des processus électoraux d'excellence. Pour ce faire, nous mettons en place des services modernes qui donnent la priorité aux besoins des électeurs et des électrices de la province, qui sont à la base même de toutes les décisions que nous prenons au sein de notre organisation.

Qu'entend-on par « accorder la priorité aux électrices et aux électeurs »? Nous avons plusieurs engagements :

- communiquer : nous allons sonder les électrices et les électeurs et écouter ce qu'ils ont à dire pour comprendre leurs besoins, et nous allons leur permettre de communiquer facilement avec nous quand ils le souhaitent.
 - donner le choix : nous ferons en sorte que les électrices et les électeurs puissent choisir comment communiquer avec nous et comment voter.
-

Notre mission

Notre mission est de préserver l'intégrité et l'accessibilité du processus électoral et d'administrer les élections de façon efficace, équitable et impartiale.

Nos valeurs

Nos valeurs guident toutes les activités que nous menons pour concrétiser notre vision et réaliser notre mission. Nos valeurs sont les suivantes :

- Intégrité
 - Accessibilité
 - Responsabilisation
 - Réactivité et innovation
 - Efficience
 - Respect
-

Que fait Élections Ontario?

Élections Ontario organise et administre les élections générales et partielles en Ontario. Nous devons être prêts à organiser une élection à tout moment. Pour ce faire, nous n'avons de cesse :

- de revoir les procédures électorales
- de compiler les résultats des élections et d'en faire rapport
- d'organiser des élections générales et partielles
- de former les directrices et les directeurs du scrutin et d'autres fonctionnaires électoraux
- de tenir des registres électoraux aux fins de recherche et de référence historique
- de revoir, de produire et de conserver les ressources et les formulaires électoraux
- de revoir les limites des circonscriptions électorales et des sections de vote
- de communiquer avec le public, les médias et les établissements d'enseignement

Le succès d'une élection repose sur les connaissances et les capacités des personnes qui l'organisent, et notre équipe est toujours prête à faciliter le vote aux électrices et aux électeurs.

Nos priorités stratégiques

D'ici 2023, nous nous engageons à optimiser nos activités, à renforcer les compétences de notre personnel et à améliorer l'organisation des élections, aujourd'hui comme dans l'avenir. Cette démarche sera guidée par cinq priorités stratégiques :

1. Préserver l'intégrité et renforcer la confiance du public en améliorant continuellement l'efficacité organisationnelle
2. Constituer une équipe réactive de professionnels et de partenaires électoraux
3. Se tenir prêts en permanence à organiser des élections justes et efficaces
4. Promouvoir des élections modernes avec mesure et dans le respect de principes clairs
5. Mobiliser les électeurs et les électrices par une communication continue

Pour lire notre Plan stratégique 2019-2023, visitez le site elections.on.ca/fr.